



**SNU.ipp/FSU 93**

Tél. : 01.48.96.36.11  
Fax : 01.48.96.36.80  
Mail : [snu93@snuipp.fr](mailto:snu93@snuipp.fr)

## Janvier 2010 Préparation du C.T.P.D. «Carte Scolaire»

Situation en date du.....

Ville.....Tél.....

Ecole.....

Mat  Elém.  ZEP  Hors ZEP  Normes ZEP  Applic.

MATERNELLE	Effectifs 2009	Prévisions 2010
PS		
MS		
GS		
<b>Total</b>		
Nbre de classes		
E/C		

→ **Nombre d'élèves inscrits en liste d'attente :**

- nés en 2007 : .....
- nés en 2008 : .....

→ **Nombre d'élèves en intégration :**

- en 2009 avec AVS ou EVS : ..... sans : .....
- attendus en 2010 : avec AVS ou EVS : ..... sans : .....

→ **Y-a-t-il un maître supplémentaire ?** OUI  NON

→ **Postes E, G : Intervention du RASED :**

- Quelles fréquences ? **E** : ..... **G** : .....

→ **Médecine scolaire :** OUI  NON

- Poste vacant sur la circonscription ? .....

.../...

ELEMENTAIRE	Effectifs 2009	Prévisions 2010
CP		
CE1		
CE2		
CM1		
CM2		
<b>Total</b>		
Nbre de classes banales		
E/C		

Nombre de classes : CLIN : ..... CLIS : ..... CLAD : .....

→ **Nombre d'élèves attendus :**

- CLIN : .....
- CLIS : .....
- CLAD : .....

Vous nous renvoyez cette enquête :

- Pour information
- L'IEN vous a alerté sur une fermeture éventuelle  E/C après fermeture.....
- Vous demandez une ouverture

### Demands de l'école pour la rentrée 2010 :

→ **Ouverture de classe pour le respect des seuils**  
(voir ci-contre) :

- Nombre d'ouvertures : .....
- E/C avec l'ouverture : .....  
sans l'ouverture : .....
- Y-a-t-il un local pour les ouvertures demandées ? :  
OUI  NON

Règles départementales
23 élèves en moyenne en élém. ZEP
25 élèves en moyenne en élém. hors ZEP
25 élèves en moyenne en mat. ZEP
27 élèves en moyenne en mat. hors ZEP
15 élèves par classe en CLIN
12 élèves par classe en CLIS
15 élèves par classe en CLAD

→ **Informations supplémentaires pour les ouvertures demandées** (constructions attendues, évolution démographique du quartier,...) **ou la non-fermeture :**

.....

.....

.....

.....

### Autres demandes

→ **Maîtres spécialisés (E, G, Psy) :** .....

→ **Maître supplémentaire :** .....

→ **Autres :** .....

.....

.....

.....

Fiche «ECOLE» à remettre au responsable SNU.ipp de votre ville ou à retourner à SNU.ipp/FSU 93,  
Bourse Départementale du Travail, 1 place de la Libération, 93016 Bobigny cedex - Fax : 01.48.96.36.80

# Préparation de la rentrée 2010 dans les écoles de Seine-Saint-Denis Il faut des moyens nouveaux !

## Le chiffrage des besoins

Pour le SNU.ipp, la réussite de tous les élèves passe par un développement du travail en équipe avec davantage de concertation et plus de maîtres que de classes pour permettre la création de groupes de besoins, les co-interventions, etc... Dans le même temps, les conditions de travail des élèves et des enseignants doivent être améliorées, c'est le sens du chiffrage des besoins que vous trouverez page 8 de cette publication.

## Conséquences des politiques de répartition des emplois

Les dotations allouées à la Seine-Saint-Denis ces dernières années, notamment sous la pression incessante des actions syndicales conduites dans le département (rassemblements devant l'Inspection Académique les jours de CTP) et nationalement (grèves et manifestations sur le budget, pour les services publics) ont permis de maintenir les seuils d'ouverture et fermeture. La situation de la rentrée 2009 avec une dotation insuffisante et malgré des ouvertures de classes faites avec des postes E fermés et sédentarisés a conduit à ce que toutes les écoles soient à la limite "du remplissage". Pour ne pas dépasser les seuils, l'Inspection Académique a fait procéder à des glissements d'élèves vers les écoles voisines et a utilisé une partie des remplaçants sur des postes à l'année dans des classes.

## Quelles marges de manœuvre pour l'Inspecteur d'Académie ?

Dans le contexte d'une enveloppe budgétaire trop étreinte, et avec des écoles déjà bien chargées, l'Inspecteur d'Académie ne pourra pas forcément maintenir les seuils d'ouverture (voir fiche Carte Scolaire). Dans le même temps, la situation dans le bassin 1, notamment à Saint Denis, est telle que l'Inspecteur d'Académie pourrait être amené à dégager des moyens pour assurer le remplacement des maîtres, voire améliorer exceptionnellement les ouvertures ou les décharges de direction de telle ou telle école.

Pour le faire, il n'a qu'une solution, et elle a été évoquée lors de quelques audiences syndicales : remonter les seuils ou ne pas les respecter dans certaines communes, censées "aller mieux". En faisant cela, l'Inspecteur d'Académie opposerait les écoles et les collègues les uns contre les autres... **La seule vraie réponse est la création de postes pour la Seine-Saint-Denis.**

## La stratégie du SNU.ipp/FSU 93

Nous allons défendre le respect des seuils partout dans le département. Pour répondre aux besoins particuliers en remplacement des maîtres, voire pour proposer des seuils plus intéressants pour des villes comme Saint-Denis et répondre aux besoins particuliers d'une situation périlleuse, il faut des créations de postes. Nous n'accepterons pas de déshabiller Pierre pour habiller Paul. C'est pour cette raison que le SNU.ipp défend les seuils départementaux et exige leur respect. **Nous n'entrerons pas dans les discussions qui auraient pour objectif de briser les règles départementales.**

## Quelles actions envisager ?

En Janvier, nous proposons des actions de rassemblements le vendredi 15 janvier à 12 h devant les locaux de chaque IEN et le mercredi 20 janvier à 14 h 30 au Ministère (voir page 2).

La FSU réfléchit pendant les congés de fin d'année à des propositions d'action unitaire de grève, manifestation nationale sur les questions de l'éducation et des services publics.

Dans le 93, si des menaces se faisaient jour contre le respect des seuils d'ouverture dans le département, nous appellerions à des actions départementales pour maintenir, voire améliorer, ce que nous avons obtenu depuis 1998 par la lutte qui nous a permis d'obtenir 3000 postes pour l'éducation dans le 93.



# Revendications du SNUipp/FSU 93 concernant la préparation de la prochaine rentrée scolaire 2010

*Propositions faites par le SNU.ipp/FSU 93 depuis le CDEN du jeudi 15 novembre 2007*

## Cadre général :

- Refus de la globalisation par groupe scolaire ou par ville.
- Mise en place d'un plan de développement de la scolarisation des enfants de deux / trois ans en lien avec les collectivités territoriales.
- Comptabilisation dans les effectifs prévisionnels des enfants de 2/3 ans.
- Extension de la carte des ZEP à toutes les écoles comprises dans un CUCS.
- Développement du réseau des écoles d'application et des postes d'application pour un suivi de qualité de la formation initiale.

*Au moment où le Ministère organise la réduction de la masse salariale, osons affirmer ensemble qu'il faut des créations d'emplois :  
Création de 2650 postes de P.E. en Seine Saint-Denis !*

## Propositions chiffrées :

### Abaissement des seuils d'ouverture partout tant en maternelle qu'en élémentaire en priorisant les zones d'éducation prioritaire et les écoles aux «normes AZ» :

- 20 élèves par classe en élémentaire ZEP *nécessité de créer*..... 300 postes.
- 23 élèves par classe en maternelle ZEP *nécessité de créer*..... 150 postes.
- 24 élèves par classe en élémentaire hors ZEP *nécessité de créer*..... 150 postes.
- 25 élèves par classe en maternelle hors ZEP *nécessité de créer*..... 150 postes.
- Développement des maîtres supplémentaires (un maître supplémentaire par école en zone d'éducation prioritaire comme première étape) 6 maîtres pour 5 classes en ZEP *nécessité de créer*..... 600 postes.

### Amélioration des conditions de scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers :

- Comptabilisation systématique des élèves de CLIN et de CLIS dans l'effectif des élèves de l'école permettant de déterminer le nombre de classes banales (sans comptabiliser l'enseignant de la CLIS ou de la CLIN)..... 40 postes.
- Proposition d'expérimentation sur une dizaine de CLIS de nomination de deux maîtres option D..... 10 postes.
- Mise en place systématique d'une décharge complète de direction lorsque l'école compte une CLIS..... 30 postes.
- Abaissement du nombre d'élèves par CLIS (8) et en CLIN (12)..... 40 postes.
- Développement systématique des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté avec la création de nombreux postes E et G pour améliorer le traitement apporté aux situations d'élèves ne s'inscrivant pas dans un parcours scolaire positif..... 80 postes.
- Mise en place de deux CS par circonscription..... 40 postes.

### Amélioration des conditions d'encadrement de tous les élèves :

- Poursuite de la politique d'amélioration du volume de remplaçants..... 450 postes.
- Création de postes de conseillers pédagogiques et répartition de ces nouveaux moyens en appliquant un coefficient «nombre de T1,2,3» a minima..... 80 postes.
- Investissement de la République pour cette première étape..... 2000 postes.
- 6 maîtres pour 5 classes en hors ZEP *nécessité de créer*..... 650 postes.
- Investissement de la République pour cette seconde étape..... 650 postes.

**C'est bien 2650 postes d'enseignants du 1<sup>er</sup> degré qu'il faut pour assurer l'ensemble des missions de l'école primaire dans ce département.**

- Création de postes d'assistantes sociales dans le premier degré et de médecins scolaires et d'infirmières.